



alTRAN

Assemblée Générale Mixte

27 Avril 2018

Disclaimer

Cette présentation contient des indications sur les objectifs, perspectives et axes de développement du groupe Altran, prenant notamment en compte la réalisation de l'acquisition d'Aricent. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par Altran Technologies. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment aux aléas de toute activité et à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Altran Technologies ne prend pas l'engagement de mettre à jour ou réviser les objectifs, perspectives et informations à caractère prospectif contenus dans cette présentation.

Altran Technologies vous invite à prendre attentivement en considération les facteurs de risque susceptibles d'affecter son activité tels que figurant dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 21 mars 2018, et disponible sur le site internet d'Altran Technologies (www.altran.com) et sur celui de AMF (www.amf-france.org). La concrétisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers du groupe Altran ou sur ses objectifs. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par Altran Technologies à la date du dépôt du document de référence, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Cette présentation présente notamment certaines informations financières consolidées résumées pro forma (non auditées) du groupe Altran pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces informations sont basées sur des estimations préliminaires et des hypothèses qu'Altran Technologies considère comme raisonnables et fournies uniquement à titre indicatif. Ces estimations et hypothèses pourraient être sensiblement différentes des résultats réels ou futurs du groupe Altran. De même, les informations financières consolidées résumées pro forma ne tiennent compte d'aucun événement autre que ceux mentionnés dans les notes y afférentes.

Déroulé de l'Assemblée

A

FAITS MARQUANTS DE 2017

B

RÉSULTATS FINANCIERS

C

RAPPORTS

D

VOTE DES RÉOLUTIONS

A.

FAITS MARQUANTS DE 2017

2017, vue d'ensemble

2017, des résultats solides

Des secteurs industriels portés par une forte dynamique

Une transformation qui porte ses fruits: un modèle générant une amélioration des marges en dépit de vents contraires contextuels

Après plusieurs acquisitions: le moment opportun pour une transaction transformante

Aricent: Une acquisition parfaitement en ligne avec la stratégie d'Altran

2017, chiffres clés

CHIFFRE D'AFFAIRES 2017

2 282 M€  +10,0 % y/y
+5,6 % économique

FREE CASH FLOW 2017

118,1 M€ 5,2 % du C.A.

EBIT 2017

246,3 M€  +13,6 % y/y
10,8 % du C.A.

EMPLOYES

~33 700 +4 715 y/y

RESULTAT NET 2017

des activités poursuivies

139,7 M€  +15,3 % y/y

BNPA

des activités poursuivies

0,81 €
+15,7 % y/y

DIVIDENDE PROPOSE

0,24 €/action

sous réserve du vote des actionnaires

2017, aperçu de la performance opérationnelle

SURPERFORMANCE

- Notre position de **leader en Europe**
- **La France** qui établit le standard de performance du secteur
- Augmented Value: de nombreuses **opportunités significatives et à forte valeur ajoutée**
- **La taille et l'étendue du portefeuille d'activités** de nos Global Delivery Centers
- Des **modèles sur mesure pour chacune des phases du cycle de recherche R&D des clients**
- Notre capacité à signer de **grands contrats**

LEVIERS

- Amélioration de la **marge en Allemagne**
- Intégration des **acquisitions aux USA**
- Croissance de la zone **Benelux**

CROISSANCE SUR L'ENSEMBLE DES ZONES GEOGRAPHIQUES

(croissance économique)

France

+7,6 %

Europe du Nord

+3,0 %

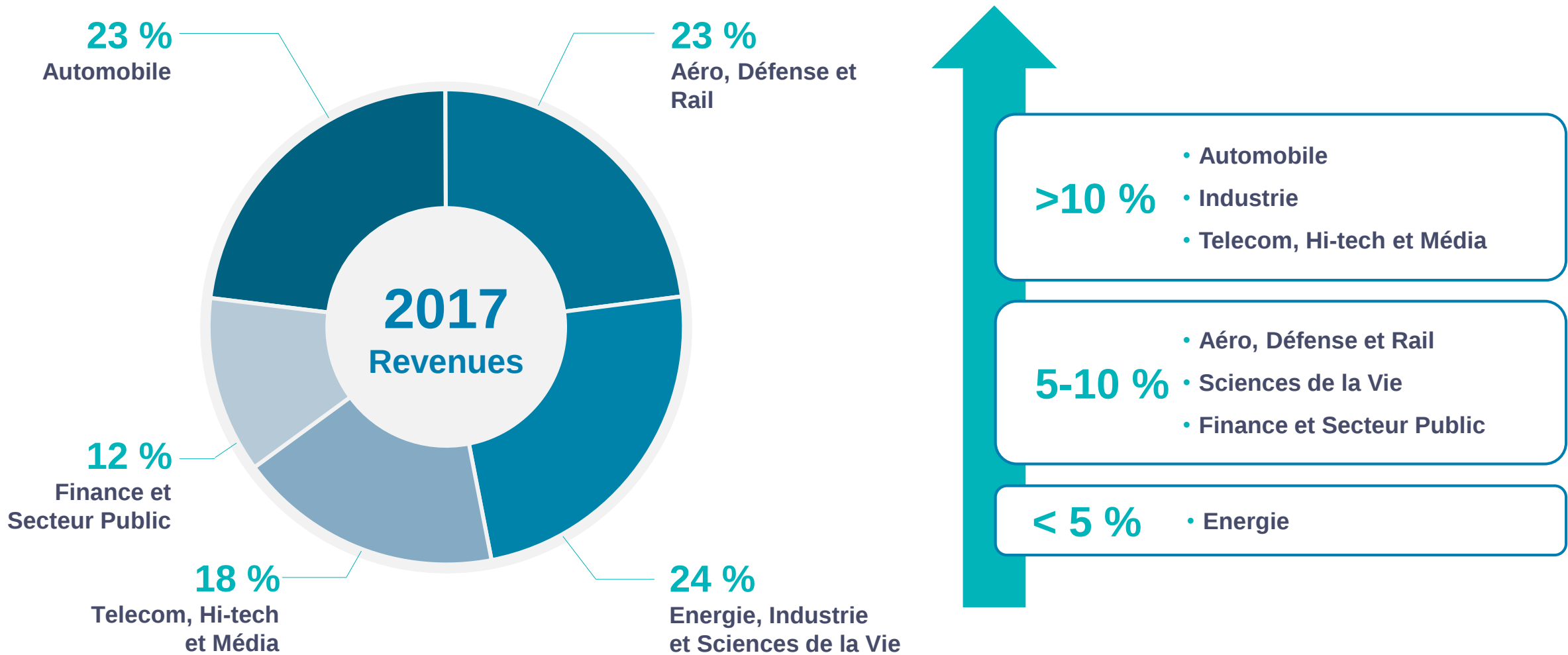
Europe du Sud

+5,4 %

Amérique/Asie

+5,8 %

Des secteurs industriels portés par une forte dynamique



(*) hors activités "US utilities" cédées

2017, une nouvelle année de succès clients

+25 %

PORTEFEUILLE

Nombre de clients avec un C.A. supérieur à 30m€

+74 %

NOMBRE DE CONTRATS

d'une valeur supérieur à 5m€

+10 %

INDUSTRIALISATION

Taille moyenne des projets chez les grands clients



BOSCH



RENAULT NISSAN MITSUBISHI

PSA PEUGEOT CITROËN



BOMBARDIER



AIRBUS



NATS

ALSTOM

PHILIPS



Schneider Electric



ENGIE



NOKIA

Telefonica

NATIXIS



Nos modèles portent leurs fruits : World Class Centers

id

Innovation & Design

- Notre World Class Center a accompagné **Airbus Protospace** dans le développement **d'activités de prototypage rapide et la veille technologique de pointe**
- Nous avons été sélectionné comme partenaire du **premier Sanofi Lab** dédié à la santé connectée en France



Analytics & AI

- Nous conduisons plusieurs **partenariats pluri-annuels d'analyse des données** avec nos clients dans toutes les industries, dont **GSK** dans les Sciences de la Vie pour l'optimisation de l'administration des médicaments, ou **BP** pour l'optimisation du processus de forage

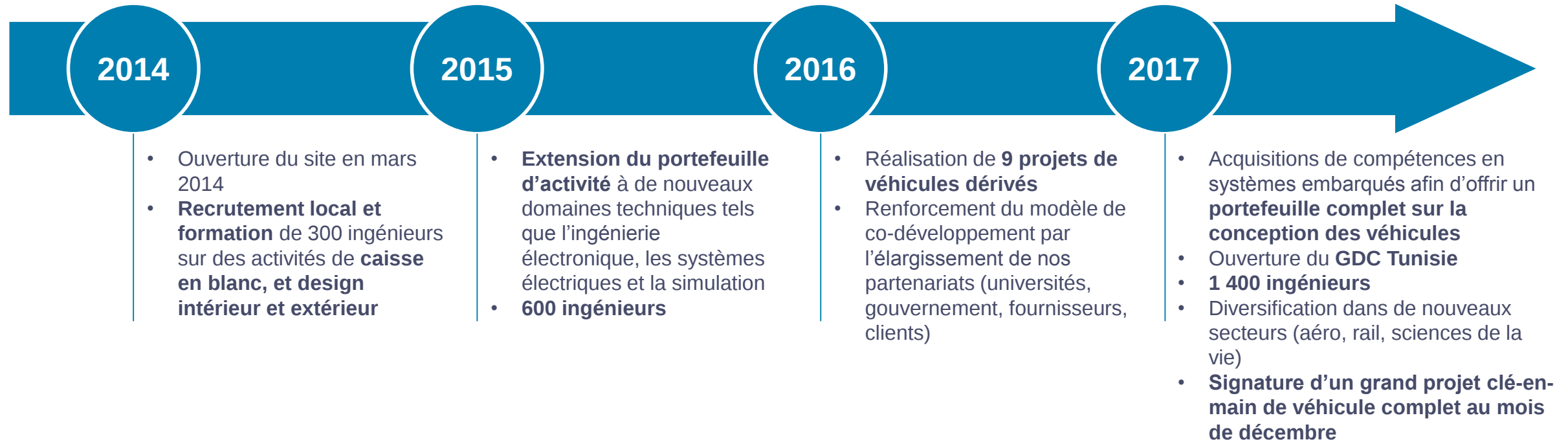


Advanced Networks

- Nous sommes **partenaires de Vodafone** dans un projet de 4 ans auquel contribuent 29 sociétés afin de **faire de Milan la première Smart City 5G en Europe**
- Notre World Class Center participe au projet **Mobilizer 5G** en partenariat avec **Altice Labs**, pour le développement de **nouveaux produits et services 5G**.



Nos modèles portent leurs fruits : croissance de notre Global Delivery Center au Maroc



Après plusieurs acquisitions: le moment opportun pour une opération transformante



Acquisition d'Aricent: création du leader mondial incontesté des services d'ER&D

Taille et présence inégale

✓ **45 000** 
Employés

✓ **~3 Mds€**
de C.A.*

✓ **#1 Mondial**
#1 en Europe
#1 aux USA**

Leadership dans les secteurs industriels



Aéro,
Défense
#1



Industrie
& Electronique
#1



Télécom
& Média
#1



Automobile
Top 5



Sciences
de la Vie
Top 5



Internet
& Hi-Tech
Top 5

Expertise technologique de pointe

- ✓ **Design**
- ✓ **Développement Produit**
- ✓ **Ingénierie Mécanique**
- ✓ **Ingénierie Système**
- ✓ **Digital & Logiciel**

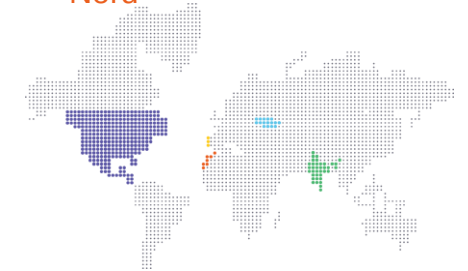
Modèle de prestation industrialisé ER&D de premier plan

15 000+

Ingénieurs near- et offshore
(35% du total)

5 Global Delivery Centers

- ✓ Inde
- ✓ Europe de l'Est
- ✓ Afrique du Nord
- ✓ Portugal
- ✓ Nearshore Amérique du Nord



* Sur la base des douze derniers mois se terminant au 30 juin 2017, chiffre d'affaires pro forma de 2.9mds€ comprenant pour Altran l'impact année pleine des acquisitions et pour Aricent l'effet année pleine des grands contrats d'externalisation.

** hors secteur des services financiers

Points clés de la transaction



Le marché des services d'ER&D : un secteur en phase de structuration où la croissance accélère



Création du leader mondial incontesté des services d'ER&D avec une taille et présence inégalées, un leadership dans les secteurs industriels, une expertise technologie et pointe et un modèle de prestation industrialisé de premier plan



De fortes complémentarités, une vision commune et une compatibilité culturelle qui sous-tendent le développement futur et des synergies importantes



Un profil financier combiné parmi les meilleurs du secteur, avec une rentabilité et une génération de trésorerie améliorées



Des perspectives de croissance attractives et un potentiel d'acroissement des marges additionnel

Des signaux positifs depuis l'annonce de l'acquisition d'Arcent

Confirmation de la solidité de l'équipe de management d'Arcent et de sa compatibilité avec Altran

Confiance dans la génération des synergies

Fort potentiel de monétisation d'un portefeuille des actifs et de la propriété intellectuelle à forte valeur ajoutée

Soutien des clients ouvrant la voie à des opportunités importantes

Nokia :

“Altran et Arcent sont deux partenaires importants de Nokia et accompagnent notre activité d'innovation et d'ingénierie. Nous percevons une valeur importante à la création d'un acteur mondial aux capacités étendues. Nous explorerons avec intérêt les opportunités de collaboration accrues dans le domaine de la 5G et dans la création de solutions communes pour nos clients.”

Airbus:

“Le développement d'Altran, la volonté stratégique du groupe d'établir une présence globale, d'étendre son portefeuille d'activité à de nouveaux secteurs et de renforcer son expertise dans le domaine du digital, ne peuvent que servir les intérêts d'Airbus.”

Validation de l'intention stratégique de l'acquisition et de la vision industrielle du groupe

Succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 750 millions d'euros

▶ Demande totale de 1 177 millions d'euros, correspondant à un taux de souscription d'environ 157%

▶ Souscription d'Altrafin Participations SAS et des fondateurs du groupe

▶ Le capital social d'Altran sera composé de 257 021 105 actions de 0,50 euro de valeur nominale chacune, soit un montant total de 128 510 552,50 euros

▶ Règlement-livraison et admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment A) des actions nouvelles intervenu le 17 avril 2018

B.

RESULTATS FINANCIERS

2017, des résultats solides

Croissance solide du chiffre d'affaires de 10,0 % comparé à 2016, au dessus de la croissance factorisée dans notre modèle

Amélioration de la marge d'EBIT due à la performance du modèle et au contrôle des coûts

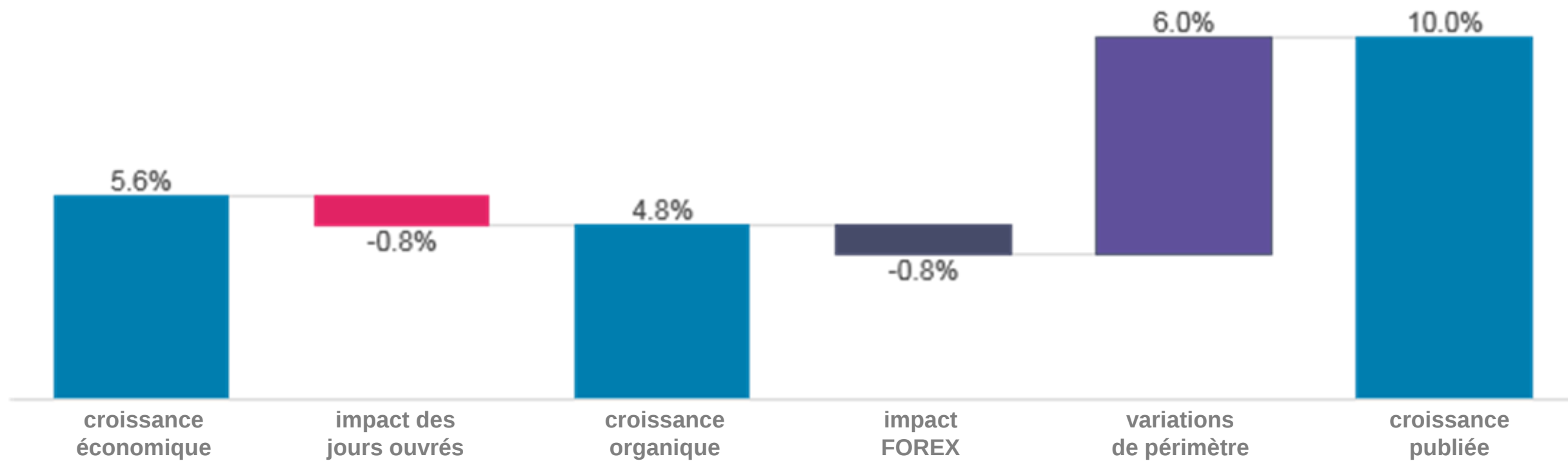
Bénéfice net des activités poursuivies en hausse de 15,3 % comparé à 2016

Génération de trésorerie de 5,3 % du C.A. (118,1 M€ vs 83,6 M€ en 2016)

81 cents BNPA des activités poursuivies, en hausse de 15,7 % vs 2016, dividende proposé de 24 cents

Tous les chiffres publiés excluent les activités "US utilities" cédées en décembre 2017 (IFRS5)

Croissance solide sur l'année 2017



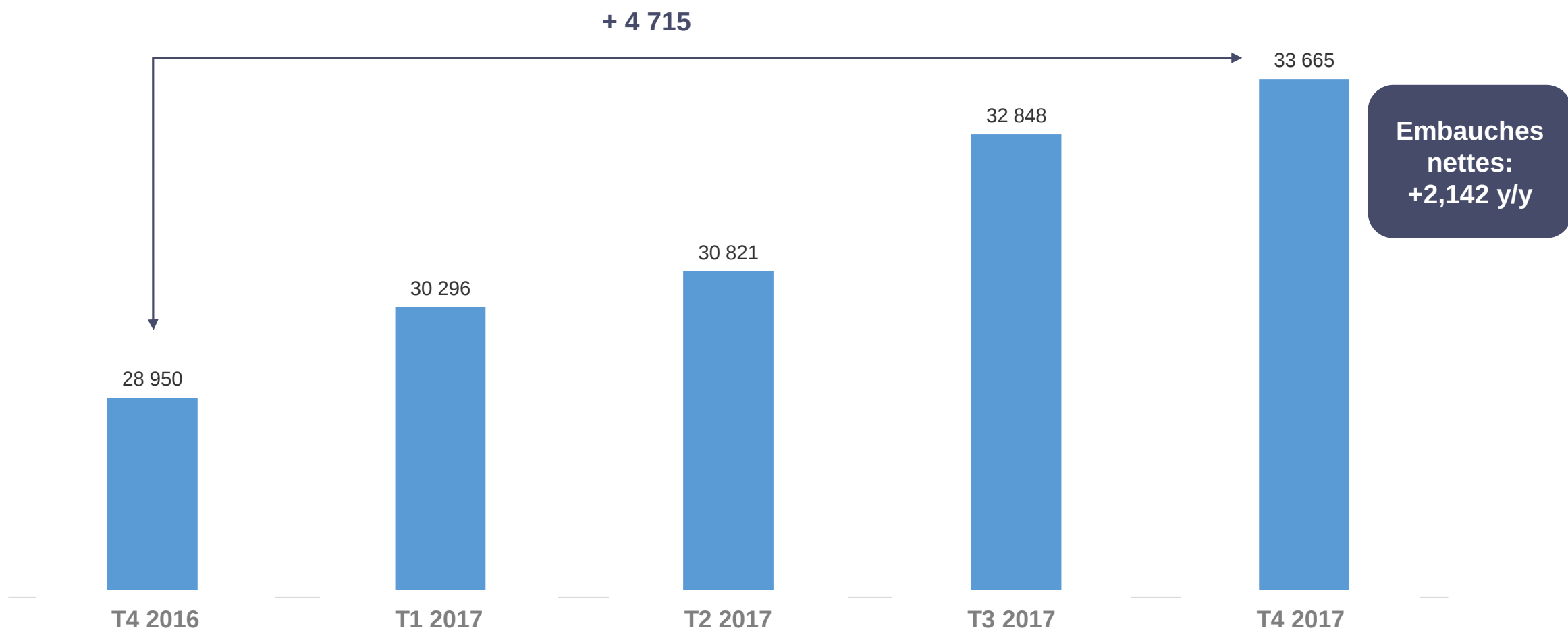
Croissance solide sur l'année 2017

(en m€)	2017	Croissance publiée%	Croissance organique%*	Croissance économique%**	
FRANCE	920,2	6,8%	6,8%	7,6%	
Europe du Nord	758,2	13,3%	2,2%	3,0%	
Allemagne et Autriche	275,0	24,7%	5,9%	7,2%	
Benelux	166,3	5,7%	-3,3%	-2,9%	
Royaume Uni	216,1	7,9%	2,0%	2,3%	
Scandinavie	67,9	19,8%	6,4%	7,2%	
Suisse	32,9	-4,4%	-2,7%	-2,1%	
Europe du Sud	449,4	4,5%	4,5%	5,4%	
Italie	216,6	0,1%	0,2%	1,0%	
Zone Ibérique	232,8	8,9%	9,0%	9,7%	
Amérique et Asie	154,4	36,4%	5,4%	5,8%	
USA	83,4	39,9%	-6,9%	-6,3%	+5.2 %**
Indie	40,0	70,2%	34,0%	34,4%	
Chine	31,0	3,0%	7,2%	7,8%	
TOTAL	2 282,2	10,0%	4,8%	5,6%	

*La croissance organique est calculée à taux de change et périmètre constant

** La croissance économique calculée comme la croissance organique à jour ouvré constant

Croissance soutenue des ressources



Amélioration continue de la profitabilité

Compte de résultat (en M€)	2017	2016	%
Chiffre d'affaires	2 282,2	2 074,1	10,0%
Marge brute	660,7	610,4	
Frais généraux et commerciaux	(414,4)	(393,6)	
Résultat opérationnel courant	246,3	216,8	13,6%
<i>En % du CA</i>	<i>10,8%</i>	<i>10,5%</i>	
Charges de restructuration	-17,2	-18,2	
Charges liées aux acquisitions	-13,2	-5,5	
<i>Dont charges liées à l'acquisition de Aricent</i>	<i>-8,7</i>		
Litiges & Autres	-8,6	2,0	
Amortissement des actifs incorporels (PPA)	-4,3	-6,9	
Résultat opérationnel	203,0	188,2	7,9%
Résultat financier	-20,1	-15,4	
Charges d'impôts	-42,8	-51,7	
Quote-part du résultat des sociétés mise en équivalence	-0,4	0,1	
Résultat net des activités poursuivies	139,7	121,2	15,3%
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	- 8,9	1,4	
Participation ne donnant pas le contrôle	0,0	-0,1	
Résultat net groupe	130,8	122,5	6,8%

Une position financière saine

Actif

2 255 M€

Actifs non-courants
1 202M€

*dont écart d'acquisition
806M€*

Clients et autres actifs
courants 575M€

dont clients 396M€

Trésorerie
478M€

31 décembre 2016

2 351 M€

Actifs non-courants
1 341M€

*dont écart d'acquisition
902M€*

Clients et autres actifs
courants 636M€

dont clients 481M€

Trésorerie
373M€

31 décembre 2017

Passif

2 255 M€

Capitaux propres
862M€

Dettes
688M€

Autres dettes
705M€

31 décembre 2016

2 351M €

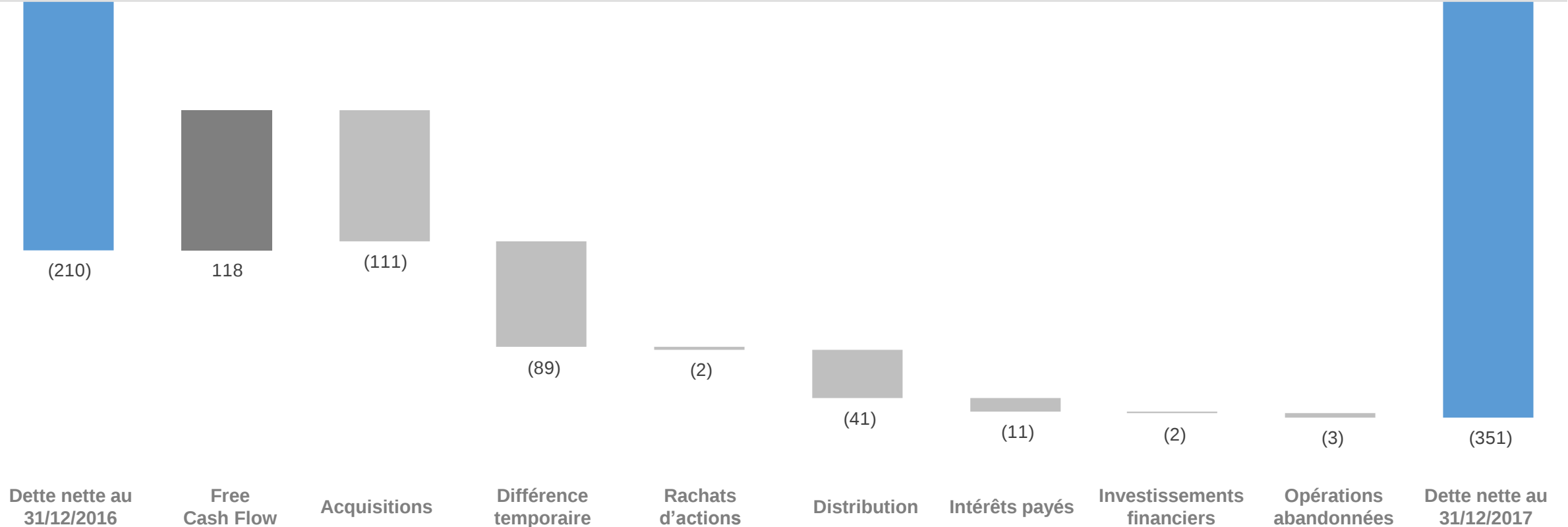
Capitaux propres
891M€

Dettes
724M€

Autres dettes
736M€

31 décembre 2017

Une utilisation prudente du bilan (12 mois) (en m€)



C.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



MAZARS

Deloitte.

Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes

-

Assemblée générale mixte du vendredi 27 avril 2018

Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes

Pour l'Assemblée générale ordinaire

- *sur les comptes annuels (résolution n°1)*
- *sur les comptes consolidés (résolution n°2)*
- *sur les conventions et engagements réglementés*

Les rapports présentés ci-dessus sont intégrés au document de référence, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 mars 2018.

Pour l'Assemblée générale extraordinaire

- *sur les opérations sur le capital (11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} résolutions).*

1. Rapports émis pour l'Assemblée générale ordinaire

Rapport sur les comptes annuels

Cf. pages 389 à 396 du document de référence 2017 – Résolution n°1

Opinion

- Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Points clés de l'audit et justification des appréciations

- Les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice concernent :

La reconnaissance du chiffre d'affaires des prestations en mode projet,

La dépréciation des titres de participation,

L'évaluation des provisions pour risques significatifs,

Vérifications et informations spécifiques

- Elles concernent principalement le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et les informations fournies en application des dispositions légales portant sur :

les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur (article L. 225-102-1 du Code de Commerce)

les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote.

Rapport sur les comptes consolidés

Cf. pages 294 à 302 du document de référence 2017 – Résolution n°2

Opinion

- Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Points clés de l'audit et justification des appréciations

- Les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice concernent :

La reconnaissance du chiffre d'affaires des prestations en mode projet,

La dépréciation des écarts d'acquisition,

L'évaluation des provisions pour risques significatifs,

Le caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables,

Vérifications et informations spécifiques

- Elles concernent les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et n'appellent pas de commentaire particulier.

Rapport sur les conventions et engagements réglementés

Cf. page 195 et 196 du document de référence 2017

Objet

- Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2017

... autorisés par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

... dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2. Rapports émis pour l'assemblée générale extraordinaire

Rapports sur les opérations sur le capital

11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} résolutions

Réduction de capital social par voie d'annulation d'actions propres (11^{ème} résolution)

▪ **Objet**

En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions propres, nous vous présentons notre rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation des causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

▪ **Conclusion**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

Rapports sur les opérations sur le capital

11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} résolutions

Emission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription (12^{ème} résolution)

▪ Objet

En exécution de la mission prévue à l'article L. 228-92 du code de commerce nous vous présentons notre rapport sur la propositions de délégation au Conseil d'administration de la compétence de décider une émission d'actions ordinaires et de diverses valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur l'émission proposée et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

▪ Conclusion

Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission. Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'administration, en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.

Rapports sur les opérations sur le capital

11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} résolutions

Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (PEE) (13^{ème} résolution)

▪ Objet

En exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration, de la compétence de décider l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de votre société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise de votre société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés à votre société dans les conditions des articles L. 225-180 du code de commerce et L. 3344-1 du code du travail, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de Commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

▪ Conclusion

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Rapports sur les opérations sur le capital

11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} résolutions

Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (14^{ème} résolution)

▪ Objet

En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié (ou de certaines catégories d'entre eux) tant de votre société que des sociétés et groupements d'intérêts économique qui lui sont liés, directement ou indirectement, au sens des dispositions de l'article L. 225-197-2 du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

▪ Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

DÉBAT AVEC L'ASSEMBLÉE

D.

VOTE DES RÉOLUTIONS

1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017

2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017

3

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et fixation du dividende

4

Renouvellement du mandat d'administrateur de
Monsieur Christian Bret

5

Ratification de la cooptation de Madame Jaya Vaidhyanathan en qualité d'administrateur

6

Autorisation donnée au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société

7

Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président-Directeur général pour l'exercice 2018 (rémunération ex ante)

8

Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur général délégué pour l'exercice 2018 (rémunération *ex ante*)

9

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Monsieur Dominique Cerutti, Président-Directeur général (rémunération *ex post*)

10

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Monsieur Cyril Roger, Directeur général délégué (rémunération *ex post*)

11

Autorisation donnée au Conseil d'administration aux fins de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions propres

12

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription

13

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et des sociétés du groupe Altran adhérant à un plan d'épargne entreprise

14

Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées

15

Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

16 Pouvoirs



alTRAN

Assemblée Générale Mixte

27 Avril 2018